

UN LIBRARY

1/US 1 1980



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/14096
8 août 1980
FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 7 AOUT 1980, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU QATAR AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le traitement inhumain infligé par les autorités israéliennes aux prisonniers politiques palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, et notamment dans la prison de Nafha dans le désert du Neguev.

Les prisonniers palestiniens détenus dans cette prison font la grève de la faim depuis plus de quatre semaines. Deux d'entre eux sont déjà morts dans des circonstances douteuses au cours de cette grève. La première victime est Shehdeh Mohammed Al-Ja'afari, 30 ans, de Gaza; la deuxième Rassam Mohammed Halawa, 28 ans, du camp de réfugiés d'Al-Dheshah. D'autres prisonniers sont détenus dans les mêmes conditions que celles qui ont causé le décès de ces deux hommes. De nombreux prisonniers palestiniens détenus dans d'autres prisons font la grève de la faim par solidarité avec leurs frères de Nafha.

Les informations concernant les conditions qui règnent dans la prison de Nafha parues dans la presse mondiale sont alarmantes. Tout semble indiquer que ces prisonniers mourront de mort lente si elles ne changent pas. De la bouche même des prisonniers, on sait que la prison de Nafha a été conçue pour tuer ceux qui y sont détenus. Dans une lettre sortie clandestinement de la prison et publiée dans le journal israélien Al-Ittihad du 15 juillet 1980, les prisonniers déclaraient, entre autres choses, ce qui suit :

"Nous en appelons à notre peuple et à tous les peuples du monde, et déclarons que celui qui a conçu cette prison, qu'il s'agisse de sa structure ou des conditions d'existence, l'a fait dans l'intention pure et simple de nous liquider. Nous nous heurtons à une conspiration visant à nous tuer de sang-froid. Nous sommes prêts à accepter le jugement de toute partie neutre qui viendrait enquêter sur les conditions d'existence dans cette prison. Nous faisons appel à vous pour que vous ne nous laissiez pas mourir dans le désert. Nous ne demandons rien d'autre que de l'air pour respirer et des conditions analogues à celles faites aux prisonniers juifs.

(Signé) Les prisonniers palestiniens de
la prison de Nafha dans le désert
le 4 juillet 1980"

Il devient de plus en plus évident que les meurtres de prisonniers palestiniens perpétrés de sang-froid par les autorités israéliennes sont dans la ligne de leurs desseins criminels visant l'existence même du peuple palestinien.

En appelant votre attention sur cette situation alarmante, je vous prie instamment de prendre toutes les mesures possibles, conformément à l'article 76 de la quatrième Convention de Genève d'août 1949 et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, pour faire en sorte que l'on mette fin au traitement inhumain infligé aux prisonniers palestiniens.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer cette lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur

Représentant permanent

(Signé) Jasim JAMAL
